

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

JANVIER
2018

TÉLÉCOM AVIATION

CGSP

FGTB Services Publics

74^e année - janvier 2018 - dépôt CHARLEROI X | P 402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



70 années au service des affiliés

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Pendez-les haut
et court...
P. 3



**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**
Mission au Katanga
P. 7



TÉLÉCOM AVIATION
Merci Stephan !
P. 9



*La CGSP vous souhaite
une magnifique année 2018
forte de toutes nos solidarités*

DANS NOS RÉGIONALES

IRB

Soirée-débat syndical

Judi 8 février 18h > 21h - CGSP-Bruxelles – Salle A
rue du Congrès 17 à 1000 Bruxelles.

Quelles actions syndicales pour l'avenir ?

Face au mépris du gouvernement, aux attaques anti-syndicales relayées par les médias, à la dégradation du climat social, quels types nouveaux d'actions allons-nous mettre en œuvre pour faire passer notre message et partager nos analyses avec les citoyens ? Par quels moyens recréer le rapport de force indispensable pour nous faire entendre dans les cercles du pouvoir ?

Des tracts reprenant notre argumentaire sur les sujets d'actualité sociale seront disponibles (appel aux militants pour une large diffusion).

Venez échanger vos bonnes idées sur ce thème !

Un salaire décent pour tous

9,65 € brut/heure, 1,34 € net temps plein... Vous trouvez ça normal ? C'est malheureusement tout à fait possible, aujourd'hui en Belgique.

Pour la FGTB wallonne, le salaire minimum légal doit atteindre 14 €/h.

Suivez la campagne sur <http://minimum14.be/> et découvrez le dossier pédagogique sur le site de la FGTB wallonne

Une dignité à **14€/h** **2300€/mois**

FGTB
Liège - Huy - Waremme

minimum14.be
minimum2300.be

50 FOR FREEDOM

25 millions de personnes victimes du travail forcé.
150 milliards de dollars de profits illégaux.

Soutenez le traité international pour éradiquer l'esclavage moderne.

Une campagne de la CSI à retrouver sur <http://50forfreedom.org/fr/>



PENDEZ-LES HAUT ET COURT...

Le mois de décembre restera, à plus d'un titre, marqué par le combat de nos Camarades du secteur TBM.

Ainsi, la preuve a été faite que, même si cela est difficile, on a toujours plus à gagner en luttant qu'en étant des spectateurs passifs.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, pour les luttes à venir, est le rôle joué par certains médias.

Nous savons l'importance de ce métier quant au bon fonctionnement de la démocratie et à la confrontation des idées. À l'heure du buzz et des réseaux sociaux, nous connaissons les contraintes qui pèsent sur les vrais journalistes, ceux qui mettent un point d'honneur, par-delà leurs opinions politiques, à mettre des faits en perspective, à les resituer dans un contexte. Ceux qui veulent informer et ce faisant offrir aux citoyens que nous sommes, la possibilité de réfléchir.

Il nous faut, cependant, constater que rien ne fut épargné à nos Camarades et le titre de cet édito résume bien le message scandaleux qui a été distillé à la population durant tout ce mois de décembre.

L'insulte tout d'abord, lorsque la « journaliste » Nawal Ben Salem, sur les ondes de Vivacité, n'a pas hésité une seule seconde à les qualifier, à nous qualifier, « de voyous » appartenant à une « mafia » et réclamant que nous soyons traités comme des « émeutiers » !

L'incitation à la haine ensuite lorsque Sudpresse mettait en « Une » la photo de nos camarades avec, pour seul titre, « Les responsables de la grève : c'est eux ! ».

Et puis il y eut les éditos et les cartes blanches pointant encore et toujours la CGSP du doigt, dénigrant le recours à la grève, se moquant de nos Camarades...

Ce qui est frappant dans le lot de tout ce qui a été écrit et dit sur le sujet c'est que bien peu de journalistes ont osé approfondir le sujet, remonter aux causes du mouvement de mécontentement. Bref, bien peu ont fait leur travail de journaliste.

Combien ont dit que l'austérité en Wallonie a des conséquences importantes sur le financement de la SRWT avec des répercussions négatives sur le travail quotidien

des travailleurs du groupe ? Le contrat de service public prévoyait une augmentation annuelle de la dotation selon une formule précise. Or, les TEC, comme les autres organismes dépendant de la Région wallonne, ont vu leur dotation réduite de 5 % en 2015, 3 % supplémentaires en 2016 et encore 2 % l'année suivante, privant ainsi la société de 55 millions d'euros.

En ce qui concerne la fusion du groupe, combien de journalistes ont rappelé les conclusions de l'audit commandité par le Gouvernement wallon lui-même et duquel il ressortait clairement que la solution à privilégier, dans l'intérêt des usagers et des travailleurs, était le maintien de la structure actuelle avec la nécessité de continuer à la faire évoluer, progressivement, vers encore plus d'efficacité ? Si elle était jugée plus « ambitieuse », l'option de la fusion présentait, pour la société d'audit, des risques importants de rupture de la continuité du service rendu aux usagers et compromettrait gravement les relations sociales.

Enfin, pour ce qui est de l'imposition du service minimum, pourquoi la plupart des journalistes ont omis de signaler que, depuis l'instauration d'une nouvelle procédure de dialogue social, le nombre de grèves non préavisées était passé de 7 jours en 2014 à 2,5 en 2016 ?

En traitant les mouvements sociaux comme des faits divers, ces « journalistes » tentent de faire disparaître le fait que la société est le résultat du rapport de force qui s'exprime en son sein à un moment donné. Ils veulent faire croire que cela ne sert à rien de lutter et de se défendre. Ce faisant, ils font le jeu des puissants et, loin de pouvoir être qualifiés de « journalistes », ils sont tout simplement les propagandistes d'un système qui opprime.

Quand des « journalistes » font le jeu des puissants, ils ne sont que des larbins qui attendent servilement de profiter des quelques miettes qui resteront du festin. Ils courbent l'échine jusqu'à se mettre à ramper. Nous, nous refuserons toujours d'adopter un tel comportement ! Peut-être est-ce pour cela qu'ils nous méprisent, nous insultent, car notre courage, notre volonté et notre détermination, chaque fois qu'ils y sont confrontés, leur renvoient sans cesse l'image de leur asservissement et de leur médiocrité ?

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

70 années au service des affiliés

73 ans ! Le journal que vous recevez gratuitement en gage de votre affiliation a plus de septante ans. Et toutes ses dents ! Son éternelle jeunesse tient à son incessant renouvellement et ses beaux et vénérables cheveux blancs accordent à la sagesse de ses propos la force de mettre noir sur blanc l'écheveau de notre liberté.



La première Tribune date du mois d'août 1945

Liberté d'expression certes, mais aussi Liberté tout simplement. Avec plus de 160 000 exemplaires chaque mois, *Tribune* est restée un journal indépendant. Un journal militant à l'évidence, totalement indépendant des partis politiques bien sûr, mais aussi et surtout des groupes de pression économiques et des ravages de la publicité et du prêt-à-penser. Vous ne trouverez dans *Tribune* ni publicité, ni jeux, ni concours, ni horoscopes...

Tribune a été conçue dès le départ comme le porte-voix de nos revendications et du souci d'informer et de sensibiliser nos affiliés. Au fil du temps, elle est devenue bien plus encore : un organe vivant qui assure les échanges, ponctue les communications entre l'intérieur et l'extérieur, entre le passé et l'avenir, entre le sommet et la base. Un organe qui compose sur tous les tons, couvrant l'actualité que vivent nos affiliés en la situant historiquement et contextuellement, abordant la complexité sans complexes ! La diversité de ses articles est le témoin direct de l'étendue et de

l'incroyable potentialité des travailleurs de nos services publics.

Tribune fait ainsi la démonstration systématiquement du travail colossal réalisé par les fonctionnaires tous les jours et, en cela, ce journal est un outil extraordinaire de lutte contre les préjugés et stéréotypes faciles qui préparent toujours le terrain aux coupes sombres et aux politiques d'austérité.

Dans un paysage médiatique où la presse de gauche a disparu, c'est un atout qu'il convient d'apprécier.

Îlot de résistance

Aujourd'hui, la marchandisation généralisée n'épargne ni nos services publics ni toutes les formes de communication. Il est difficile actuellement de trouver un média qui s'oppose à cette consommation culturelle dont le vecteur essentiel est la « novlangue »¹ qui lisse les discours.

Tribune se veut être cet îlot de résistance à l'uniformisation ! Par sa nature même, elle se pose en contre-pouvoir à tout discours hégémonique. Elle est radicalement engagée à lutter contre l'assujettissement du langage à toute forme de servilité. Elle ne tient à rien moins qu'à réhabiliter le pouvoir de notre énonciation !

Tribune, journal d'association et d'opinion, reste une exception dans notre société libérale qui condamne à la disparition toute entreprise non rentable. Elle participe à l'exercice des libertés d'expression, de pluralité de la presse sans lesquelles il n'y aurait aucune garantie démocratique à nos libertés fondamentales.

Vers le numérique, et au-delà !

La numérisation du journal *Tribune* était un défi attendu depuis longtemps par de nombreux affiliés. Elle permet non seulement une consultation immédiate à tout moment et en tous lieux mais également une réponse rapide à une information recherchée. C'est aussi une plus grande visibilité intersectorielle puisqu'il est possible de consulter en ligne une autre *Tribune* que celle de son secteur. À l'évidence, *Tribune* est aussi beaucoup plus accessible aux non-affiliés de la CGSP, et permet ainsi plus facilement de faire connaître nos positions syndicales et d'informer le plus grand nombre des problèmes que nous rencontrons et des réponses que nous y apportons.

La numérisation offre de très nombreuses perspectives d'avenir. Face à l'évolution des prix de production de *Tribune* (notamment la hausse exponentielle des prix du papier et du timbre-poste) et compte tenu de la démocratisation constante des outils informatiques, la digitalisation apporte de nombreuses réponses.

La presse syndicale mise au défi

Mais ce n'est pas la panacée ! Aujourd'hui, toute la presse associative et a fortiori les médias syndicaux sont dans l'obligation de se repenser. Il y a en effet urgence, si l'on veut continuer à produire du sens et rester fidèles à nos engagements de défense de nos affiliés et de promotion de notre modèle social, d'empêcher nos contenus éditoriaux de se transformer en biens de consommation comme les autres.



Il faut pouvoir continuer à assurer non seulement le caractère revendicatif de nos positions, mais également le fait de pouvoir offrir à penser ce qu'on ne peut pas lire ailleurs.

À n'en pas douter, les défis de la presse syndicale tiennent tant sur la réappropriation de nos mots, valeurs et symboles que sur la dénonciation des idées adverses qui se camouflent dans le discours médiatique de la société du spectacle.

C'est pourquoi une attention toute particulière doit être apportée à notre lectorat.

Rappelons que la CGSP est le seul syndicat au monde qui regroupe dans une même centrale l'ensemble des affiliés des services publics. La diversité socio-culturelle de l'ensemble de nos affiliés confirme que notre public ne saurait être conquis d'office et témoigne de l'exigence de rigueur et de professionnalisme que nous devons apporter à chacun de nos articles.

Vision d'ensemble

Enfin, la presse syndicale restera un formidable outil de conscientisation politique en mettant en avant le *sens commun* et l'intérêt collectif. *Tribune* l'a bien compris et entreprend un changement qui dépasse de loin la simple forme et la réunion des contenus.

Dans les années 90, *Tribune* se déclinait en 10 versions différentes afin d'être au plus près de nos secteurs confrontés à de profondes et complexes mutations. Aujourd'hui, à nouveau, les optiques changent. Dans une société qui tend chaque jour davantage à diviser les travailleurs, à détruire les services publics, à détricoter notre modèle social, l'enjeu est de rassembler et d'unir nos forces dans une vision d'ensemble qui permet de comprendre et de transmettre la nécessité impérieuse de la solidarité et de l'intérêt commun.

Pour toutes ces raisons, *Tribune*, loin de disparaître, va continuer son évolution afin de pouvoir continuer à jouer son rôle de contre-pouvoir et d'éducation populaire.

Ainsi, la prochaine *Tribune* que vous recevrez comptera 40 pages. Cette augmentation importante du nombre de pages permettra d'augmenter le nombre de sujets traités et de diversifier les rubriques. Toute notre attention sera placée dans la nécessité pour *Tribune* de rester un périodique mettant à disposition de l'ensemble des affiliés des argumentaires, des analyses les outillant au mieux pour leur travail sur le terrain. Mais, et c'est là la grande nouveauté, augmenter le nombre de pages permettra aussi de regrouper l'ensemble de nos secteurs au sein d'une *UNIQUE Tribune*.



En effet, dès l'année prochaine, il n'y aura plus de versions différentes par secteur et chaque affilié pourra, en ouvrant sa *Tribune*, prendre conscience de la réalité des Camarades des autres secteurs. Ce regroupement a pour objectif de renforcer la solidarité entre l'ensemble des membres de la CGSP. En effet, quel que soit notre secteur, nous sommes tous confrontés aux mêmes attaques sur nos pensions, nos statuts, nos conditions de travail. Nous sommes tous victimes de mesures de restrictions budgétaires. Bref, nos combats sont liés !

Tribune : gage d'avenir

Mais ce n'est pas tout : *Tribune* paraîtra dorénavant 4 fois par an. Cela ne veut pas dire que vous recevrez moins d'informations. Au contraire ! Les contraintes inhérentes à la production de *Tribune* (rédaction, impression, livraison par la Poste) l'empêchent d'être un véritable outil d'information. Les articles doivent, en effet, être rédigés 15 jours avant d'arriver dans les boîtes aux lettres. Aussi, nous avons l'intention de développer l'ensemble des outils de communication à notre disposition pour pouvoir vous informer rapidement. Notre nouveau site Internet a fini sa période de test, il est pleinement opérationnel. Le moment est donc venu de poursuivre son développement. À cet effet, une lettre d'information sera mise en place.

Nous poursuivrons par ailleurs notre réflexion sur la création d'autres outils de communication et d'informations.

1. Dans le roman "1984", de Georges Orwell, la novlangue est la langue officielle d'Océania, imposée par les dirigeants. Son objectif est de restreindre le domaine de la pensée et son indépendance par la réduction au strict minimum du nombre de mots utilisés (notamment la suppression des termes conceptuels) et par des structures grammaticales ramenées à un niveau infantile. Les finesses du langage sont éliminées et le nombre de concepts avec lesquels les habitants peuvent réfléchir est restreint, ce qui évite toute formulation de critiques envers le pouvoir et la rend la population facilement manipulable par la propagande massive diffusée par les médias, la télévision notamment.



PETITE HISTOIRE DE TRIBUNE

De 1912 à 1940, certaines centrales professionnelles ont édité leur propre journal syndical : « *L'étincelle* », « *Le tram belge* »...

Dès la création de la CGSP, en 1945, *Tribune* est éditée sous la forme d'un feuillet de 4 pages sur papier journal.

Années 70 : *Tribune* paraît alors 2 fois par mois. Elle comporte 8 pages et 10 éditions sectorielles. La Une reprend bien souvent des informations sectorielles et est donc différente à chaque édition.

1985. *Tribune* prend un format magazine et devient mensuelle. C'est à ce moment qu'est décidée la pagination qui a cours jusqu'à ce numéro de *Tribune* : un premier cahier de 8 pages est consacré à l'information intersectorielle et est rédigé par nos services. C'est la *Tribune générale*. Le second, dit *Tribune sectorielle*, est réservé aux textes des secteurs. L'impression est en bichromie rouge et noire. Le titre *Tribune* apparaît verticalement mais redeviendra horizontal en 1987.

1990. Suite à la fédéralisation de nos instances, la *Tribune* est communautarisée. L'édition n'est désormais plus signée par le Président de la Centrale mais par le Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la CGSP. Une page entière est dévolue à l'Entité de Bruxelles.

Le titre *Tribune* s'écrit dorénavant en lettres minuscules et en italique avec en arrière fond un crayonné rouge. Un périodique en langue allemande est également créé : *Info-AZOD*.

2003. Nouvelle maquette. Quadrichromie sur la couverture et les pages centrales et bichromie pour le reste.

2004. Suite à la fusion des secteurs ALR et Parastataux, le nombre de versions de *Tribune* passe de 9 à 8.

2010. Changement de maquette, de type de papier et de mode d'impression. Quadrichromie sur toutes les pages. La *Tribune* est dorénavant entièrement composée en interne, à l'exception de l'impression et du routage. Le nombre d'éditions de *Tribune* passe à 7, suite au regroupement opérationnel au niveau de la presse syndicale des secteurs Poste et TBM. Le secteur Enseignement édite une *Tribune* de 24 pages. Pendant deux ans, le titre devient *Tribune des services publics*.

2013. Renforcement de l'emploi de la quadrichromie et recours important à l'iconographie. *Tribune*, tout en gardant sa version papier, devient également digitale. Elle est numérisée, consultable et téléchargeable via le nouveau site Internet de l'Interrégionale wallonne.

2017. Nouveau site Internet. *Info-AZOD* se transforme et devient *FOKUS*.

2018. Nouvelle maquette. *Tribune* passe à l'édition unique et intersectorielle en un format A4 sur papier Rondom de 40 pages.

Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga¹

Depuis 13 ans, l'IRW-CGSP participe à un projet de coopération syndicale internationale en République démocratique du Congo, axé sur le développement de la formation syndicale de base.

Une mission d'observation composée de membres de la FGFB et de l'IRW-CGSP s'est rendue dans les provinces minières du Katanga et de Kolwezi afin de rencontrer les camarades qui se battent au quotidien pour faire valoir leurs droits dans un contexte pour le moins difficile.

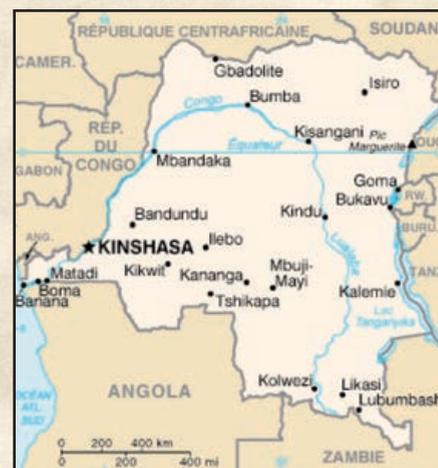
Cette mission nous a permis de découvrir le sort réservé à une entreprise publique mythique : la Gécamines. Cette immense société, créée par la Belgique coloniale au début du XXe siècle, et répartie en 4 sites géographiques, représentait autrefois 70 % du Trésor public national. Elle comptait quelque 37 000 travailleurs, et était organisée en un véritable État dans l'État, comptant ses cités ouvrières, ses hôpitaux, ses écoles, ses centres récréatifs.

La décadence de la Gécamines a commencé sous le règne de Mobutu, qui a progressivement laissé tomber en déliquescence toutes les entreprises publiques du pays, de même que l'infrastructure et les services, son règne étant celui de la corruption à tous niveaux de pouvoir et du désinvestissement du rôle de l'État. La Gécamines a fait l'objet de pillages systématiques par le Maréchal despote, qui se servait allègrement dans les caisses pour installer son règne de terreur. À l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila (le père de l'actuel Président Joseph Kabila), a débuté une autre forme de spoliation, par le biais de l'octroi de concessions d'exploitations à des investisseurs étrangers, sans que l'entreprise publique ne rende pour autant de comptes quant aux gains obtenus par ces concessions.

L'entreprise est ainsi progressivement passée de 37 000 travailleurs à 7 000 aujourd'hui, répartis sur les 4 sites, dont certains sont totalement à l'arrêt depuis plusieurs années, principalement par manque d'investissements dans les infrastructures, devenues obsolètes. À

Kolwezi se trouve un « concentrateur » où étaient traités en première ligne les minerais fraîchement extraits de la mine à ciel ouvert toute proche, à présent exploitée par une société chinoise. Les ouvriers du site de Kolwezi sont littéralement payés à ne rien faire (quand ils sont payés, ce qui n'est pas toujours le cas). Pendant ce temps, la Gécamines compte près d'un milliard de dollars de recettes non comptabilisées, disparues « dans la nature » -ou plutôt dans certaines poches bien profondes-, tandis que les travailleurs voient leur outil de travail tomber en désuétude. Voici comment l'arrêt de l'investissement public mène à la privatisation à tours de bras, et à la déperdition totale des recettes nettes et fiscales au profit de quelques-uns, tandis qu'à côté fleurissent des exploitations privées qui pillent à cœur joie les sols du pays, exploitant ses travailleurs et polluant ses eaux, sans comptes à rendre à personne. Les postes de gestion sont confiés à des mandataires politiques qui ne connaissent rien au secteur et n'ont aucune compétence technique. Ces derniers se contentent d'organiser la rentrée d'argent en provenance des concessions d'exploitation accordées.

Aujourd'hui, les travailleurs désœuvrés continuent de se rendre au travail alors qu'ils n'y ont rien à faire, dans l'espoir d'être un jour rémunérés correctement, et de toucher une pension à la fin de leur carrière. À l'heure actuelle, malheureusement, tout indique que l'usine ne reprendra jamais son activité, et les ouvriers sont payés très irrégulièrement, le plus souvent uniquement sous forme



de primes, ce qui ne leur donne aucun accès à une pension, toute théorique soit-elle.

Face à cette situation, les organisations syndicales s'activent par le biais de la formation afin de conscientiser les travailleurs à l'importance de s'affilier et d'exercer, par tous les moyens à disposition, un contre-pouvoir permettant la récupération de leurs revenus et de leur outil de travail. La Gécamines étant toujours détenue et gérée par l'État congolais, il va de soi que l'enjeu est également intrinsèquement politique. Un défi de taille dans ce pays où la corruption règne en maître, et où le sort des travailleurs est d'un bien faible poids dans la balance à minerais.

1. L'entièreté du rapport de cette mission est disponible sur www.irwcongsp.be



Assez de ce gouvernement nuisible !

Les mois passent et les actions se succèdent en réaction aux mesures antisociales du gouvernement fédéral MR-N-VA dont les travailleurs de ce pays subissent depuis près de trois ans la politique funeste. La CGSP-Bruxelles entend intensifier sa résistance et son opposition à ce gouvernement par une série d'actions qui se déploieront crescendo jusqu'au 1^{er} mai, plus que jamais jour de lutte !

Telle est la décision prise lors du congrès extraordinaire du 13 novembre dernier où la CGSP-Bruxelles s'est positionnée quant au plan d'actions à mener de commun accord avec la FGTB et ses autres centrales pour lutter contre ce gouvernement fédéral qui, non content de mépriser le dialogue social, poursuit son entreprise de démolition des services publics et de démantèlement du pays. Et cela avec une morgue à peine dissimulée par une communication enthousiaste et optimiste, qui au vu des décisions qu'il prend, tient au mieux de l'oxymore, au pire, du plus cynique mépris !

Les raisons qui nous ont amenés à faire grève le 10 octobre dernier sont toujours bien présentes. En effet, comme depuis le début de la législature et se retranchant derrière une légitimité démocratique de pure forme, ce gouvernement de droite extrême, dominé par la N-VA, s'assied sur nos revendications.

Pensions

L'âge de la pension est repoussé à 67 ans et le gouvernement s'attaque maintenant aux pensions des services publics, afin d'instaurer un système de pension unique avec nivellement par le bas, via la pension à points.

Service minimum

Le gouvernement en a fait un objectif primordial. On sait que cela ne peut pas fonctionner, il s'agit en réalité d'un enjeu populiste qui vise à remettre en cause le droit de grève qui reste, ne le perdons pas de vue, un droit protégé par les conventions européennes et internationales.



Privatisations

Certains ministres, Van Overveldt, Jambon, Peeters, prônent la privatisation des services publics sans aucune gêne. Le mécanisme est simple : en diminuant les moyens, on crée des problèmes de fonctionnement ; puis on décrète l'inefficacité afin de justifier la privatisation...

Une inacceptable supercherie qui soit fait disparaître un service accessible à tous, soit le rend plus coûteux car le principe du privé est de générer des bénéfices.

Santé

Des réductions de budget de près d'un milliard d'euros vont conduire à une médecine à deux vitesses où les moins nantis n'auront plus accès aux soins et traitements dont ils ont besoin. Sans parler des pertes d'emplois. Dans le secteur public, on déplore de plus en plus de licenciements pour raisons médicales. La dernière invention de la ministre De Block consiste à pousser les femmes enceintes à travailler plus

longtemps au détriment de leur santé et de celle des enfants qu'elles portent.

Et ce ne sont là que quelques aspects des politiques antisociales mises en place par ce gouvernement. On pourrait encore parler de la chasse aux chômeurs ou de la traque des réfugiés... Toutes mesures qui nuisent à l'intérêt général, à la cohésion sociale, et qui ont un impact négatif direct sur les gens.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes bien dans notre rôle lorsque nous critiquons le gouvernement et proposons des alternatives crédibles. En l'absence de dialogue social, il nous appartient également de mener les actions que nous jugeons utiles et nécessaires. Dans ce domaine, nous devons trouver et déployer des actions innovantes afin de partager nos arguments avec les citoyens et forcer le gouvernement pas seulement à nous entendre, mais à tenir compte de nos revendications.

*Rudy Janssens
Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*

Merci Stephan !

À peine en fonction depuis le mois de novembre 2016, et déjà sur le départ pour une pension bien méritée.

Appelé en urgence, pour suppléer au poste de secrétaire fédéral pour l'Interrégionale wallonne, tu as su, directement démontrer l'immensité de tes compétences et les mettre au service du secteur Télécom Aviation.

Stephan, merci pour ta disponibilité sans faille !

Stephan, merci pour ta pugnacité à pourfendre ce management souvent irresponsable envers son personnel !

Stephan, merci pour ta sensibilité de « gauche » et ce cœur à défendre toutes les formes d'injustice dans l'entreprise, mais aussi au travers de tes mandats à la CGSP !

Stephan, merci pour la confiance et le respect que tu as renforcé au niveau du Secrétariat permanent !

Le Secrétariat permanent te souhaite une nouvelle vie pleine de projets.

Pour notre équipe, ton empreinte est à tout jamais inscrite en lettre d'or dans l'histoire de la CGSP secteur Télécom Aviation.

*Bart Neyens, Président
Eric Halloin, Secrétaire général*



*Le Secrétariat permanent :
Bart Neyens, Président
Stephan Thoumsin, Secrétaire fédéral
Laurent Malengreau, Secrétaire fédéral (à partir du 1^{er} janvier 2018)
Eric Halloin, Secrétaire général*

Avec Proximus, je m'y engage !

1. CCT 2017/2018

Il y avait déjà une expression comme :

« Engagez-vous et vous verrez du pays ».

ou

« Avec les meubles (M), je m'y engage » !

Eh bien, à la date du 10 décembre 2017, nous pouvons maintenant rajouter : Proximus a écouté les propositions des 3 organisations syndicales et nous promet :

1. Une tonne d'engagements.
2. Des brouettes de promesses.
3. Une foule de constats.
4. Un grand nombre de « fin de non-recevoir ».
5. Et pour le porte-monnaie, si vous souhaitez un peu de considération, financez-le vous-même.

Malgré tout, en ces temps de fêtes et de paix, restons optimistes : « Heureux les fêlés, car ils laisseront passer la lumière ».

Plus sérieusement, nous espérons malgré tout venir avec d'autres nouvelles et des propositions concrètes après le Nouvel An.

1,1 % d'augmentation, ce n'est quand même pas « la lune » (application légale de la norme salariale pour les années 2017-2018).

2. Petit écho des dossiers en cours

• CAB - Implémentation A319 et recrutements externes

Ce dossier décrit d'une part les principes généraux et le calendrier des mutations ainsi que l'organisation des services de garde dans le cadre de la nouvelle structure régionale mise en place dans l'area 3 pour CUO CFF CAB et d'autre part, le renforcement de CAB, conformément aux accords.

Ouverture de 10 fonctions supplémentaires de jointeur cuivre et fibre optique.

La CGSP fait remarquer qu'il subsiste néanmoins des inquiétudes quant au nombre de recrutements prévu, qui pourrait s'avérer insuffisant.

De plus, il circule des rumeurs quant à l'exercice de certains arrangements ou jeux d'influence à propos de la mise en œuvre de ces recrutements.

• Job étudiants

Objectif : employer des étudiants dans la commercialisation locale de la fibre.

Tâche principale : faire du porte à porte, là où la fibre est déployée, et de prendre rendez-vous afin que les vendeurs puissent contacter plus tard les clients potentiels.

Qui ? : les étudiants (âge minimum de 18 ans).

Ils seront recrutés comme les étudiants qui travaillent toute l'année.

Horaires

Soit :

- du lundi au mardi de 16h30 à 20h30 ;
- du jeudi au vendredi de 16h30 à 20h30 ;
- le mercredi de 13h30 à 18h30 ;
- le samedi de 10h30 à 17h.

Évaluation prévue en juin 2018.

• Travailler le 26 décembre

Le 26 décembre est considéré, chez Proximus comme un jour férié, mais un jour de travail normal pour nos « clients ».

Tous les shops sont d'office ouverts le 26 décembre pour autant que ce jour ne tombe pas un dimanche.

Le dossier CBU_SLS_DIR 075, refusé par la CGSP est à l'origine de cette façon de travailler.

Proximus propose pour les années à venir :

Jour férié complémentaire

Articles 8 à 11 inclus du règlement des absences

- Le membre du personnel a droit à un congé pour le jour férié supplémentaire du 26 décembre, même s'il ne coïncide pas avec un jour de travail.
- Le jour férié supplémentaire du 26 décembre est accordé le 26 décembre même si le 26 décembre coïncide avec un jour de travail.
- Si le 26 décembre ne coïncide pas avec un jour de travail, un jour de remplacement peut être fixé ou celui-ci peut être ajouté au congé.
- Traditionnellement ce jour de remplacement est ajouté au congé.

Certains services sont autorisés de travailler le 26 décembre moyennant un accord dans la Commission paritaire. Le membre du personnel qui travaille le 26 décembre a droit à un jour de remplacement.

Le jour de remplacement est conformément au dossier S&S_GHR_LBR/SOC151209/CP160128/115 ajouté au quota « jours de remplacement des jours fériés Belgacom » de l'année suivante en date du 1^{er} janvier.

Le membre du personnel peut toutefois obtenir l'accord de prendre le jour de remplacement avant le 31 décembre. Si néanmoins ce membre du personnel n'a pas de report de congé de vacances à l'année suivante, une intervention manuelle peut être demandée à HR systems afin d'ajouter le jour de remplacement au quota « jours de remplacement des jours fériés Belgacom » de l'année en cours.

Modalités générales

Le 26 décembre les vacances et l'effectif sont égaux à ceux d'un samedi.

Il sera d'abord fait appel aux volontaires. S'il n'y a pas assez de volontaires, un tour de rôle sera organisé.

La prestation est alternée :

- le 26 décembre et le 2 janvier ;
- année par année.

Les modalités de l'adaptation temporaire de l'horaire ne sont pas d'application le 26 décembre.

Si le 26 décembre tombe un samedi :

- il peut être travaillé dans les magasins ;
- les vacances et l'effectif sont égaux à ceux d'un autre samedi ;
- un jour libre est planifié dans la semaine de travail qui précède la prestation, comme c'est le cas pour toute prestation qui tombe un samedi.

BELGOCONTROL

Et si on s'occupait un peu plus de l'humain ?

En cette fin d'année, Belgocontrol fait son show.

Installation d'une énorme tente (style Igloo) afin de recevoir l'ensemble des personnels pour une démonstration « féerique » dont le but serait d'informer sur l'avenir de l'entreprise à l'horizon 2020.

Distribution de cadeaux « de luxe » à tous.

Engagement d'un nouveau responsable des ressources humaines (le 11^e en 19 ans) à l'aube de 2018.

Comme il a instauré le homeworking dans la fonction publique, espérons enfin une issue favorable à Belgocontrol. Il y aura beaucoup de travail, quand on constate, au jour le jour, que le service actuel des ressources humaines ne répond pas aux questions posées par les agents et les syndicats parce qu'ils ne disposent pas des connaissances pratiques pour répondre correctement.

Incroyable !

Bien sûr, on recrute des contrôleurs aériens.

Mais de plus en plus, les agents statutaires et contractuels dans les services comme l'administration, l'ARONOF, la météo... se sentent « mis de côté ».

Ce sentiment déjà très fort avec l'ancienne direction de ne plus compter, de ne pas avoir d'avenir professionnel, ne fait que se renforcer.

Comme organisation syndicale, nous le dénonçons régulièrement.

Mais, obtenir de temps en temps des avancées financières (500 euros d'augmentation du pouvoir d'achat via les avantages non-récurrent, prime de bonne volonté au contrôle aérien, augmentation de 35 % pour les FICO, prime de stand-by, prime de 100 euros par shift à Courtrai...) ne peuvent suffire, d'autant plus que certaines catégories de travailleurs sont systématiquement oubliées par la direction de Belgocontrol.

Avec l'aide du Comité syndical, nous devons alimenter les réflexions et éventuellement se préparer à l'action, tout en étant sûr d'être suivi.

Les dossiers en cours

- *Négociations des horaires et carrière des ATCO*

4 jours de négociation afin, dans un premier temps, d'expliquer les lignes de force de ce dossier.

L'état des lieux :

- un planning établi pour continuer en janvier 2018 (2 x 3 jours) ;
- on demanderait à l'ensemble des agents concernés de rentrer dans un système qui demande une certaine flexibilité au niveau du respect de l'horaire ;
- il y aurait la possibilité d'une prime liée à la flexibilité (rachat du 10 = 14) ;

- calculer les 1 820 heures sur base annuelle ;
- pas de réduction des coûts ;
- prévision de « OPS support » en fonction du trafic ;
- prévision d'un « buffer » afin d'assurer la continuité du service ;
- garantir comme actuellement 104 jours « off » ;
- permettre de prendre 2 semaines consécutives pour les grands congés (inclus avec 3 W-E) ;
- prévision d'un nombre d'ETP (équivalent temps plein) à court terme (2018, 2019, 2020) ;
- prévision à long terme d'un « cadre » pour plusieurs années ;
- carrière distincte en région (vielle revendication CGSP)
 - Aspirant ATCO TOWER/ATCO TOWER/Senior ATCO TOWER/Expert TOWER 50%/Expert TOWER

- ***Nouvelle assurance hospitalisation***

- Fin de contrat le 11 décembre 2017 et couverture jusqu'au 31 décembre 2017 compris.
- Nouvelle assurance avec Ethias à partir du 1^{er} janvier 2018.
- Il y aura une communication vers les non-actifs, sur base des adresses en possession de Belgocontrol.
- Possibilité de payer par trimestre (2 mois pour décider de la formule) pour les non-actifs.
- Pas d'examen à repasser pour les pathologies déjà établies avec l'ancienne assurance.
- Système du tiers payant prévu dans le plan de base et dans le plan complémentaire.
- La CGSP a demandé, que lors des négociations sur la convention collective 2017/2018, il soit prévu un budget via le service social afin de compenser l'augmentation de la cotisation pour les plus de 70 ans (augmentation de 899 à 1 266 euro/an).

- ***Extension des shifts à Courtrai***

L'encre est à peine sèche d'un accord au niveau des horaires pour les AFISO et les météo en place sur cet aéroport de type « vols pour hommes d'affaires », que l'aéroport se comporte en « cowboy » et demande des extensions jusqu'à 23 heures au lieu de 21h (fermeture officielle de l'aéroport).

Sur base des statistiques, il y a environ 212 vols sur base annuelle entre 21h et 23h et 104 vols entre 24h et 6h du matin.

Une présence plus tôt que 6h n'est pas souhaitable.

Les 3 syndicats ont marqué leur accord sur :

- prévenir 24 heures à l'avance pour des prestations à effectuer entre 21h et 23h ;
- considérer ces heures comme des heures complémentaires entrant en ligne de compte pour le calcul des heures à effectuer sur base trimestrielle ;
- nouvelle prime de 50 euros/shift, se rajoutant à la prime de 50 euros prévue dans l'accord initial ;
- évaluation vers les organisations syndicales au plus tard dans les 6 mois.

- ***Création d'une filiale pour les formations***

Historique

- Étude de faisabilité.
- Recommandation : conclure un partenariat stratégique avec un fournisseur externe.
- Présentation à la Commission paritaire du 27 juin 2016.
- Lancement d'une procédure d'adjudication en octobre 2016.
- Le Conseil d'Administration valide l'adjudication avec EPN (Entry Point North) le 27 novembre 2017.
- Implémentation à partir de 2018 (pourvoir aux fonctions « core business » de l'organisation et l'installation des simulateurs).
- Constitution formelle à l'été 2018.
- Filiale de droit privé (50 % EPN et 50 % Belgocontrol).
- Cette nouvelle filiale sera localisée à Belgocontrol et son siège à Bruxelles.
- Champ d'application : toutes les formations pour les personnels de Belgocontrol (ATCO, ATSEP...).
- À terme, il y aura possibilité de formation pour des tiers (activité commerciale).
- Le contrat est établi pour une durée de 8 ans.
- Au niveau des ressources humaines, Belgocontrol mettra à disposition (selon des règles à négocier avec les syndicats) des instructeurs et du support administratif.
- Comme relation de travail possible, Belgocontrol envisage des missions à court terme (période de 1 mois) pour donner une partie de formation, des missions ou autre formule à long terme de plusieurs années et en finalité, des contrats de travail.
- Dossier à suivre avec attention

Bruxelles, le 8 décembre 2017
Éditeur responsable : Eric Halloin

Pour une fiscalité juste !

Fin d'année 2017, la FGTB a mené de nombreuses actions un peu partout en Belgique afin d'exiger une réelle justice fiscale.

Aujourd'hui, tous les Belges ne sont plus égaux devant l'impôt. En effet, selon leurs sources de revenu, l'imposition peut varier de 50 % à 0 % ! L'essentiel des contributions repose sur les épaules des travailleurs alors que les grosses fortunes et les actionnaires ne contribuent que très peu au financement de l'État. Nous demandons un impôt juste pour tout le monde.

Alors qu'à l'étranger, la taxation des plus-values sur les actions s'élève en moyenne à 37 %, en Belgique les actionnaires continuent à se frotter les mains et ne paient tout simplement aucun impôt ! Ainsi, alors que les revenus du travail sont taxés à près des 50 %, les revenus du capital échappent toujours aux radars fiscaux.

Vous trouvez ça INJUSTE ? Nous aussi...

C'est pourquoi nous exigeons qu'il n'y ait plus de différence d'imposition selon la nature des revenus. Autrement dit, 1 € doit être taxé de la même manière qu'il provienne du capital ou du travail ! Il n'est pas normal que les actionnaires et les grosses fortunes ne participent pas au financement des services publics, des mécanismes de solidarité, des soins de santé. En outre, sans un impôt juste et une contribution de tous, l'ensemble de ces services sont menacés d'extinction et de libéralisation.

STOP à la fraude fiscale et à l'évasion fiscale

Panama Papers, SwissLeaks, Luxleaks ? ... Et maintenant Paradise papers... Les affaires de fraude et d'évasion fiscale s'enchaînent et pourtant, en matière de contrôle et de sanction, rien ne bouge. Pire, pendant que les grosses fortunes planquent leur magot dans des paradis fiscaux, les travailleurs, eux, passent à la caisse et se voient imposer des mesures socialement injustes tels que la non augmentation des salaires ou encore la suppression de l'index.

Le saviez-vous ? Chaque année, les pays de l'Union européenne perdent près de 1 000 milliards d'euros de potentielles recettes fiscales. En Belgique, l'État se prive quant à lui de 28 à 36 milliards par an. Pire, en 2016, ce sont plus de 220 milliards qui se sont envolés de la Belgique.

Comment est-ce possible alors que dans le même temps les Gouvernements et l'Union européenne n'ont de cesse d'imposer des cures d'austérité afin de combler leurs trous budgétaires ?

C'est que le Gouvernement n'a pas le courage de lutter efficacement contre la fraude fiscale. Il préfère taxer et spolier les travailleurs et laisser tranquilles les grands fraudeurs et les grosses fortunes.



Vous trouvez ça INJUSTE ? Nous aussi...

Les diverses mobilisations du 4 au 20 décembre ont réclamé une réelle lutte contre les paradis fiscaux. Car des solutions, il y en a...

Au niveau européen :

- la détermination d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS) ;
- une taxe européenne sur les transactions financières.

Au niveau belge :

- une réelle volonté politique du Gouvernement de lutter efficacement contre la fraude fiscale ;
- l'exigence de transparence fiscale pour tous. Cela signifie que tous les revenus soient identifiés et identifiables, que les sociétés de gestion renseignent leurs revenus et placements, et que tous les transferts vers les paradis fiscaux soient connus ;
- un renforcement des services d'inspection chargés de la lutte contre la fraude fiscale. Depuis 2003, le nombre de fonctionnaires chargés du fisc n'a cessé de diminuer. En un peu plus de 10 ans, ce sont 8 728 personnes qui sont passées à la trappe. Or, les meilleures législations ne serviront à rien si le Gouvernement ne se dote pas des moyens humains, financiers et techniques pour les appliquer.

Une action remarquable : la Tax Pride

Le lundi 4 décembre a été organisée la première Antwerp Tax Pride pour une fiscalité juste. Les vrais héros ne se cachent pas aux Bahamas, aux Caïmans ou aux îles vierges. Les travailleurs sont ceux qui paient le plus d'impôts. Étant donné que le gouvernement refuse de demander une contribution équitable aux autres groupes de revenus, ce sont les soins de santé, la sécurité sociale et les services publics qui trinquent.

C'est pourquoi nous exigeons du gouvernement qu'il :

- perçoive correctement l'impôt et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- agisse contre l'évasion fiscale réalisée via des sociétés de management dans des paradis fiscaux ainsi que par le biais de plateformes digitales ;
- taxe tous les revenus de manière équitable et progressive ;
- instaure rapidement une taxe sur la plus-value boursière ;
- fasse payer à toutes les entreprises l'impôt sur les sociétés, proportionnellement aux bénéficiaires réels et sans régimes de faveur ;
- instaure une taxe sur les transactions financières.

La grossesse et la maternité, un frein à la carrière

Selon une étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 3 travailleuses sur 4 ont été confrontées à au moins une forme de discrimination, préjudice, inégalité de traitement et traitement désagréable en raison de leur grossesse ou maternité. 22 % des travailleuses enceintes ont été confrontées à des discriminations directes et 69 % ont subi de la discrimination indirecte.

Les résultats de cette étude montrent que :

1. La moitié des femmes enceintes qui cherchent effectivement du travail ne se portent pas candidates. Une sur trois pense que ce serait de toute façon inutile.
2. Une candidate sur cinq mentionne toujours qu'elle est enceinte dans ses lettres ou e-mails de candidature.
3. Une femme sur quatre a envisagé de démissionner pendant sa grossesse, son congé de maternité ou après son retour au travail. Pour 40 % d'entre elles, l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée constituait la raison principale. Pour 15 % d'entre elles, les raisons principales étaient la dégradation des relations avec leur chef-fe, la pression les poussant à démissionner ou l'attitude des collègues.
4. Plus de la moitié des femmes signalent qu'aucune analyse de risques n'a été effectuée.
5. 46 % des travailleuses estiment même qu'il existe, dans leur fonction, un risque pour la sécurité et la santé des femmes enceintes, des femmes qui allaitent ou des bébés.
6. Pour près d'une travailleuse sur cinq, le droit au congé de maternité n'est pas respecté.
7. 21% des travailleuses enceintes ont été confrontées à des tensions au travail suite à leur grossesse.
8. Si l'on ne tient pas compte des analyses de risques non effectuées, les travailleuses enceintes sont encore 48 % à avoir été confrontées à une forme de discrimination.

Ces chiffres corroborent les constats de l'Institut quant aux signalements qu'il reçoit. En 2016, la grande majorité des discriminations liées à l'emploi signalées à l'Institut émanaient de femmes (69 %). 38 % des signalements en matière d'emploi concernaient la discrimination relative à la grossesse et à la maternité.

Les femmes peuvent être discriminées à tous les stades du processus de mise à l'emploi : du recrutement et de la sélection à la non-prolongation de leur contrat à durée déterminée ou leur licenciement, en passant par leurs conditions d'emploi. Peu de femmes osent faire respecter leurs droits, ayant souvent elles-mêmes intégré les stéréotypes de genre et accepté l'idée que la grossesse et la maternité sont des freins pour leur carrière.

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de

EMMA

Au boulot, ils le sont moins

Discriminée parce que vous êtes enceinte ou maman ?

MAMAN RESTE À BORD

Vérifiez vos droits sur mamanresteabord.be

INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES .be

La campagne « Maman reste à bord »

Afin de lutter contre la discrimination liée à la grossesse et à la maternité, l'Institut lance la campagne « Maman reste à bord ». L'objectif de la campagne vise à sensibiliser les femmes enceintes, en ou au retour du congé de maternité, et aussi les femmes qui envisagent de devenir maman au fait qu'elles n'ont pas à être discriminées, rejetées ou harcelées, en raison de leur grossesse ou maternité, qu'elles ont des droits, qu'elles doivent déculpabiliser face à la situation de discrimination dont elles sont victimes, et à les inciter à s'informer et déposer un signalement auprès de l'Institut.

La campagne s'étale sur une période de trois mois et comprend des affiches, une carte postale, un dépliant de sensibilisation et un guide d'information *Grossesse au travail. Guide pour la travailleuse et l'employeur pour un traitement sans discrimination*. Ce matériel promotionnel est diffusé, entre autres, via la boîte rose, les hôpitaux, les mutualités, auprès des gynécologues et médecins, des centres de fécondation in vitro, etc. Enfin, la campagne se décline aussi sur Facebook et Instagram. Plus d'informations sur le site www.mamanresteabord.be.

Article paru dans *Syndicats* n° 20 de décembre 2017.

Liste européenne des paradis fiscaux ou liste des paradis fiscaux européens ?

Le mercredi 5 décembre, le Conseil ECOFIN a publié sa « liste noire » des paradis fiscaux. Pour le CNCD-11.11.11, cette avancée dans la lutte contre l'évasion fiscale apparaît comme un trompe-l'œil. En effet, en visant exclusivement des juridictions tierces, l'Europe évite de lancer le nécessaire débat sur la participation active de ses États membres aux mécanismes qui permettent aux individus les plus riches et aux multinationales d'éviter l'impôt.



La liste noire des paradis fiscaux susceptibles de sanctions européennes était attendue, depuis que le Conseil des ministres européens des Finances avait défini le 8 novembre une série de critères pour l'établir. Ces critères sont en soi pertinents :

- transparence, via la participation aux mécanismes d'échange d'information ;
- équité, via entre autres la possibilité de créer des structures juridiques sans activité économique réelle, dans le seul but de concentrer des flux financiers pour éviter l'impôt ;
- collaboration au travers de la mise en œuvre des mesures du plan de l'OCDE contre l'évasion fiscale des entreprises, appelé BEPS (Base-Erosion Profit Shifting).

Néanmoins, la liste rate volontairement certaines de ses cibles. Pour Antonio Gambini, chargé de recherche au CNCD-11.11.11 : « *Sur papier, ces critères semblent plutôt convaincants, notamment en raison de l'inclusion du critère de l'équité fiscale, mais l'ensemble de l'édifice repose sur une fondation profondément viciée, à savoir la prétention de l'UE de faire le ménage parmi les États tiers sans avoir avant tout balayé devant sa propre porte.* »



Black list

Selon un rapport d'Oxfam, quatre États membres de l'UE (Irlande, Luxembourg, Malte et Pays-Bas) devraient figurer sur cette liste noire, si l'UE n'avait pas décidé arbitrairement de ne lister que les États tiers. Quant à la Belgique, elle est loin de montrer l'exemple, puisqu'un rapport commandité par la Commission européenne en 2015 la plaçait en deuxième position du ranking des États membres en termes de mécanismes de facilitation de l'optimisation fiscale.

Alors que le débat sur la réforme fiscale bat son plein en Belgique, Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, pointe la nécessité de changer de logiciel pour obtenir la justice fiscale : « *L'objectif d'une liste noire est de mettre la pression sur les États ciblés, mais la justice fiscale nécessite des mesures plus ambitieuses, telles que la coopération fiscale internationale pour enrayer le dumping et la transparence fiscale – échange automatique d'informations, registre public des bénéficiaires des sociétés écrans et publication pays par pays des activités des firmes transnationales – pour mettre un terme à l'évasion et à l'optimisation fiscale.* »



Le système dette

La Grèce des années 2010 montre comment un pays et un peuple peuvent être privés de liberté sous le prétexte de rembourser une dette largement illégitime. Pour mieux comprendre ce mécanisme très puissant, ce livre parcourt l'Histoire à partir du début du XIXe siècle et montre comment des États ont perdu leur autonomie à cause de la dette. De l'Amérique latine à la Chine en passant par la Grèce, la Tunisie, l'Égypte et l'Empire ottoman, la dette a été utilisée comme une arme de domination et de spoliation.

Éric Toussaint, historien et docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris 8, est porte-parole du CADTM international (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes).

Éric Toussaint, *Le système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, novembre 2017, 220 p., 19,50 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Pendez-les haut et court...
- 4 / Dossier • 70 années au service des affiliés
- 7 / Solidarité internationale • Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga
- 8 / IRB • Assez de ce gouvernement nuisible !

Infos TÉLÉCOM AVIATION

9 / Merci Stephan !

Proximus

10 / Avec Proximus, je m'y engage !

Belgocontrol

11 / Et si on s'occupait un peu plus de l'humain ?

Actualités INTERSECTORIELLES

13 / Fiscalité • Pour une fiscalité juste !

14 / Égalité H/F • La grossesse et la maternité, un frein à la carrière

15 / Fiscalité • Liste européenne des paradis fiscaux ou liste des paradis fiscaux européens ?

16 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11